Consultation des détails des modules

Entretien textile - FORTE-F

Code du module:	FORTE-F
Unité capitalisable:	Modules facultatifs (FACUL)
Méthodes d'évaluations fixés:	3
Profession:	Auxiliaire de vie
Diplôme / **Certificat:**	Diplôme d'aptitude professionnelle

Grille d'évaluation du module en entreprise

1

L'apprenti est capable de préparer les textiles pour la lessive, en tenant compte du type de textile et des symboles d'entretien.

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti connaît différents types de textiles.
- L'apprenti comprend les symboles d'entretien indiqués sur les pièces.

SOCLES

- L'apprenti a trié le linge et il l'a préparé de manière adéquate.

Exemples:
- il a déplié les jambes des pantalons,
- il a retourné les vêtements à l'envers,
- il a vidé les poches.

2

L'apprenti est capable d'assurer un prétraitement adapté à la matière des taches dans les textiles avant le passage du l la machine ou, le cas échéant, d'enlever les taches à la main.

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti identifie les taches d'origines différentes sur les textiles et il connaît le traitement ainsi que les méthodes efficaces à mettre en œuvre pour les enlever.

SOCLES

- L'apprenti a préparé les textiles d'une manière adaptée aux matières avant le passage du linge à la machine, respectivement il a enlevé les taches des textiles à la main d'une matière adaptée aux matières.

3

L'apprenti est capable de sélectionner les produits de lessive ainsi que les produits de traitement ultérieur convenant au matières, d'assurer un dosage correct et d'appliquer les produits de manière réglementaire.

Obligatoire

INDICATEURS

- L'apprenti connaît les produits de lessive, les produits de traitement ultérieur, le dosage correct à appliquer ainsi que l'affectation adéquate de ces produits.

SOCLES

- Les produits étaient conformes à leur affectation et l'apprenti a assuré un dosage adéquat.

4

L'apprenti observe les points suivants lors de la manipulation de produits de lessive et de traitement ultérieur: la protect l'environnement, le dosage, les risques d'accident et, le cas échéant, le recours à une protection (par exemple au port d gants) pour prévenir les accidents et pour ne pas compromettre sa propre sécurité.

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti connaît les appareils techniques et il sait s'en servir de manière réglementaire.
- L'apprenti identifie les risques d'accident et il assure la prévention en appliquant les mesures de sécurité de rigueur.

SOCLES

- L'apprenti a assuré sa propre sécurité de même que celle des autres intervenants.
- L'apprenti a réagi aux incidents de manière appropriée.

5

L'apprenti tient compte des aspects suivants lors de l'exécution des travaux: l'ergonomie, la sécurité, les règles concern l'aménagement du poste de travail, la manipulation compétente et correcte des produits de lessive, la protection de l'environnement.

Obligatoire

INDICATEURS

- L'apprenti connaît des méthodes de travail ergonomiques.
- L'apprenti connaît le règlement interne.
- L'apprenti connaît les mesures servant à la protection de l'environnement dans le domaine du nettoyage des textiles.

SOCLES

- L'apprenti a travaillé de manière ergonomique.
- L'apprenti a nettoyé le poste de travail de manière réglementaire et il a rangé l'ensemble des ustensiles utilisés aux endroits indiqués.
- L'apprenti a manipulé les produits de lessive et de traitement ultérieur d'une manière respectueuse de l'environnement.

6

L'apprenti est capable de manipuler les appareils techniques servant à l'entretien des textiles de manière réglementaire.

Obligatoire

INDICATEURS

- L'apprenti connaît la manipulation des appareils techniques servant à l'entretien des textiles.

SOCLES

- L'apprenti a utilisé les appareils techniques servant à l'entretien des textiles de manière réglementaire.

7

L'apprenti est capable de procéder à des travaux de réparation de moindre envergure sur des textiles.

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti connaît les méthodes de réparation des textiles.

SOCLES

- L'apprenti a effectué des travaux de réparation de moindre envergure sur des textiles.

8

L'apprenti est capable d'assurer l'entretien, le nettoyage, le séchage, le pliage et le rangement des textiles d'une manièr
adaptée aux matières.

Obligatoire

INDICATEURS

- L'apprenti manipule les textiles de manière compétente.

SOCLES

- L'apprenti a nettoyé les textiles d'une manière adaptée à la matière.
- L'apprenti a entretenu et séché le linge de manière compétente.
- L'apprenti a plié les vêtements de manière réglementaire.
- L'apprenti a proprement rangé les différents textiles dans les armoires indiquées.